

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Commissariat à la Sécurité
Alimentaire (CSA)

Projet de Mobilisation des Initiatives
en matière de Sécurité Alimentaire
au Mali (PROMISAM)



REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

REGION DE SEGOU
Cercle de Tominian
Commune rurale de Lanfiala

PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE COMMUNE RURALE DE LANFIALA

2007- 2011

*Elaboré avec l'appui technique et financier de l'USAID-Mali
à travers le projet d'appui au CSA, le PROMISAM*



Mars 2007

I. INTRODUCTION

Aux termes de la législation en vigueur, la commune est responsable du développement local en général et de l'amélioration des conditions de vie des populations de la commune en particulier. Pour ce faire, il est donc important, qu'elle dispose un outil de travail ou un document de planification de ses actions de développement. C'est ainsi pour satisfaire les besoins alimentaires des populations, la commune a élaboré un plan de sécurité alimentaire (PSA) 2007- 2011. Ce PSA est le tableau de bord de la commune en matière de sécurité alimentaire. Il se présente aussi comme un outil de négociation et d'évaluation du conseil communal dont son rôle est de promouvoir le développement local. Cet outil de travail a pour objectifs de :

- ❖ Gérer rationnellement le temps et les ressources disponibles et négociables ;
- ❖ Assurer une harmonisation, une mise en cohérence et une continuité des actions entreprises ;
- ❖ Minimiser les imprévus.

Ce PSA est le fruit d'une fructueuse collaboration avec tous les partenaires (services techniques déconcentrés de l'état, société civile...). Il tire sa source des contraintes prioritaires de la commune en matière de sécurité alimentaire et comprend 5 parties :

- La présentation générale de la commune ;
- Les étapes d'élaboration du PSA ;
- Les contraintes et les potentialités de la commune en matière de sécurité alimentaire ;
- Les activités programmées ;
- Les mesures d'accompagnement ;

II. PRESENTATION DE LA COMMUNE

1) Situation géographique:

La commune de Lanfiala est située dans le cercle de Tominian (région de Ségou). Elle est limitée:

- au Nord par la commune de Timissa,
- à l'Ouest par la commune de Fangasso,
- au Sud par la commune de Koula,
- à l'Est par la République du Burkina Faso

2) Relief:

Le relief est principalement marqué de falaises ayant des altitudes variants entre 100 et 400 m:

3) Climat: Il est du type sahélo soudanien avec une pluviométrie moyenne de 500 mm par an.

4) Végétation: La végétation, constituée de quelques grands arbres clairsemés devient plus dense le long des falaises, (en projet: la forêt classée du don du suppra de foni).

5) Hydraugraphie: Les plus importants cours d'eau sont:

- La rivière de Tomikoro qui alimente les plaines de Tèbè avec 500 hectares de terre aménageables, celle de Yadoni avec 20 hectares et celle de Darabara avec 15 hectares.
- La rivière de Kouna alimentant une plaine à kouna –Toumou (Matina) avec plus de 200 hectares de terre aménageable.

Le long de ses rivières, quelques retenues naturelles d'eau servent de point d'abreuvement temporaire pour les animaux.

6) Caractéristiques démographiques :

La commune de Lanfiala compte 7 261 habitants (DRPSIAP 2007) . La population est constituée principalement de Dogons, Bobos, Dafings, Peulhs et Bellas.

Elle comprend 17 villages

Les religions pratiquées sont : l'Islam, le Christianisme et l'animisme.

7) Situation Socio-Economique

L'agriculture, l'élevage et le maraîchage sont les principales activités de la population.

L'agriculture est basée sur le mil, le sorgho, le riz, etc.....

L'arachide, le mil, le haricot et le sésame sont les produits d'agriculture faisant l'objet de commercialisation. Le maraîchage est pratiqué sur tout le long des rivières. Il existe seulement une foire hebdomadaire dans la commune: la foire de Lanfiala qui a lieu chaque jeudi.

L'élevage concerne les bovins, les petits ruminants et quelques équidés. L'embouche concerne surtout les bovins, les ovins et les caprins. La pêche se pratique surtout au niveau de la mare de "kodian" et "yadoni" n'est qu'une activité temporaire et peu développée.

Il faut cependant noter que l'exode rural de plus en plus pratiqué constitue une importante source de revenu pour bon nombre de jeunes.

8) Infrastructures et équipements existants

- a- Infrastructures scolaires: L'école est l'un des parents pauvres en infrastructures. Avec seulement trois classes double division qui date de 1954, trois classes à Somadougou de 1991 (école communautaires), deux écoles communautaires à Tiouga et à Kongosso (sous abris provisoires) ont été créées en 2001 par "World éducation". En projet : deux écoles fondamentales à Siradié et à Kouna-Marka. L'éducation non formelle mieux équipée compte de nos jours huit (8) centres d'alphabétisation : Lanfiala, Kongosso, Siradié, Pakan-Kado, Pakan-Bobo, Timikoro, Boréré, Kouna-Marka.
- b- Infrastructures de santé : Comme infrastructures de la santé, notons le CSCom de Lanfiala.
- c- Autres infrastructures :
- Une caisse mutuelle d'épargne et de crédit (CMEC) à lanfiala
 - L'existence de sept (7) greniers de prévoyance : Lanfiala, Kongosso, Pakan-kado, Pakan-Bobo, Boréré, Tomikoro et Siradié
 - L'ancien bâtiment de la santé est le siège de la Mairie.
 - Six magasins collectifs à Lanfiala Pakan-Kado, Pakan-Bobo, Kongosso, Timikoro, Boréré

9) réseau de transport et de communication:

Les caractéristiques du relief et des rivières expliquent le mauvais état des routes qui ne sont praticables qu'en saison sèche.

La charrette est le moyen de transport en commun le plus utilisé..

10) organisation administrative :

La commune est gérée par un conseil communal de 11 membres. Le bureau communal est composé du Maire et de trois adjoints. La tutelle est assurée par un Préfet. Les services déconcentrés de l'Etat au près de la commune sont localisés dans le chef lieu de prefecture.

III. Les étapes d'élaboration du PSA

- La formation pendant 72 heures à Tominian des acteurs locaux (les sous Préfets, les maires et leurs SG, les représentants des jeunes et des femmes, les représentants des ONG et Association) en élaboration et suivi des programmes de sécurité alimentaire. Cette formation a été organisée par le Commissariat à la Sécurité Alimentaire ;
- L'organisation d'un atelier de planification pendant un jour au chef lieu de la commune. Etaient invité à cet atelier, tous les conseillers communaux, les représentants des Chefs de village, les associations de femmes et de jeunes, les ONG et programme et les services techniques déconcentrés de l'Etat. Au cour de cet atelier, les participants ont surtout discuté des problèmes / contraintes liés à la sécurité alimentaire dans la commune avant de faire des propositions de solutions qui permettent de contribuer à la sécurité alimentaire dans la commune. ;
- La délibération du conseil communal sur le pan de sécurité alimentaire élaboré au cour de l'atelier de planification

IV. Facteurs favorables et défavorables à la sécurité alimentaire dans la commune

2. Facteurs favorables :

- existence de superficies aménageables ;
- existence de grandes superficies cultivables ;
- l'existence de structure d'appui (world vision, PADLT) intervenant dans le domaine de la sécurité alimentaire
- zone d'élevage par excellence

3. Facteurs défavorables

- Insuffisance de pluies ;
- Mauvaise répartition des pluies dans le temps et dans l'espace
- Pauvreté des sols ;
- Dégradation des sols ;
- Difficulté d'accès aux semences améliorées ;
- Faible pouvoir d'achat des populations ;
- Méconnaissance de la valeur nutritive des produits locaux ;
- Divagation des animaux ;
- Coupe abusive des arbres ;

V. Programmation des activités de la sécurité alimentaire

| Piliers | Contraintes | Activités | Objectifs spécifiques | Résultats attendus | Indicateurs | Coûts | Sources de finance | | | période | | | | | Localisations |
|---------------|--|--|--|--|--|-------------|--------------------|------|-------------|---------|------|------|------|------|---------------------------------|
| | | | | | | | Commune | Etat | Partenaires | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | |
| Disponibilité | Absence d'aménagement de la plaine | Aménagement de la plaine de Tèbè (500 ha) | Aménager la plaine pour la production du riz | 500 ha de terre sont aménagés | Nombre de superficies aménagées | 200 000 000 | | | | | | | | | Plaine de Tèbè |
| | Difficultés d'accès aux semences agricoles | Création d'une banque de semences | -Satisfaire les besoins en semences améliorées pour la population | Disponibilité d'une banque de semences améliorées à proximité | Existence d'une banque de semences pour la commune | 1 000 000 | | | | x | | | | | Lanfiala |
| | Non maîtrise des eaux de ruissellement | Construction des digues de retenue d'eau | Construire des digues de retenue d'eau | Rendre disponible les condiments à toute la population | Nombre de digues de retenue d'eaux construites | 5 000 000 | | | | | | | | | Commune |
| Accès | Difficultés d'accès à l'aliment bétail | Approvisionnement en aliment bétail | Maintenir les animaux de traite dans de bonnes conditions de travail | Les animaux de traites sont bien nourris | Quantité d'aliment bétail mis à la disposition des paysans | 2 000 000 | | | | | | | | | Tous les villages de la commune |
| | Difficultés d'accès à l'engrais minéral | Constitution et approvisionnement en engrais | Enrichir les sols | Des magasins de stockage d'engrais sont constitués dans les villages | Quantité d'engrais mis à disposition | 7 000 000 | | X | X | X | X | X | X | X | Tous les villages de la commune |

| Piliers | Contraintes | Activités | Objectifs spécifiques | Résultats attendus | Indicateurs | Coûts | Sources de finance | | | période | | | | | Localisations | |
|--------------|--|---|--|--|---|-------------|--------------------|------|-------------|---------|------|------|------|------|---------------|---------------------------------|
| | | | | | | | Commune | Etat | Partenaires | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | | |
| Accès | Difficulté d'accès aux crédits | Création de caisses d'épargne et de crédits | Améliorer le revenu des populations | Les revenus des populations sont améliorés | Nombre population ayant accès aux crédits | 5 000 000 | | | | | | | | | | Lanfiala |
| Accès | Exode rural | Créer des activités génératrices de revenus (AGR) | Lutter contre l'exode des bras valides | -Des AGR sont créés pour les jeunes -Diminution de l'exode rural | Nombre d'activités génératrices de revenus | 2 000 000 | | | | | | | | | | Tous les villages de la commune |
| Stabilité | -Ruptures de stocks d'approvisionnement en céréales pour la population -Coût élevé des céréales pendant la période de soudure | Création d'une (1) banque de céréales | -Disposer de provision alimentaire à proximité à un prix abordable -Eviter les ruptures de stocks | Existence d'une banque de céréale communale régulièrement approvisionnée | Quantité de céréales disponible dans la banque de céréale | 4 000 000 | | | | | x | x | x | x | | Lanfiala |
| Utilisation | Difficulté de vente des animaux d'embouche | construire un marché à bétail | Faciliter la vente des animaux d'embouche | Les animaux d'embouche sont facilement vendus | Nombre de marchés à bétails construits | 7 000 000 | | | | | | | | | | Lanfiala |
| TOTAL | | | | | | 233 000 000 | | | | | | | | | | - |

I. Les mesures d'accompagnement pour la mise en œuvre du plan de sécurité alimentaire

Pour l'atteinte des objectifs, les mesures d'accompagnements suivantes sont nécessaires et indispensables :

1. L'organisation chaque année d'une rencontre de concertation avec les partenaires de la commune afin d'enregistrer leurs intentions dans le financement des actions programmées pour l'exercice budgétaire à venir. Cette rencontre aura lieu chaque année avant l'adoption du budget communal ;
2. La restitution de l'état d'exécution du programme à la population et aux groupes organisés à la fin de chaque année (au mois de décembre) ;
3. La diffusion du programme auprès de tous les partenaires techniques et financiers de la commune ;
4. La mobilisation des ressources internes (humaines et financières) ;
5. Le développement des relations publiques par le bureau communal en général et par le maire en particulier avec tous les partenaires techniques et financiers de la commune.

II. Conclusion

Au terme de ce processus d'élaboration du PSA, le conseil communal tient à remercier très sincèrement :

1. Les chefs de service déconcentrés de l'Etat et les partenaires pour leur appui technique ;
2. Le centre de conseil communal de Tominian pour son appui technique
3. La population de la commune pour leur participation au processus.